

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00862 Numéro SIREN : 419 008 727 Nom ou dénomination : ADEC
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt 7663

ADEC

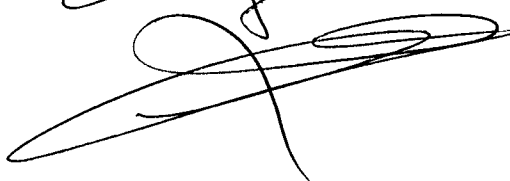
2020007663

**Société par actions simplifiée
au capital de 7 623 euros
Siège social : 12 Boulevard de Chinon
37300-JOUE LES TOURS
419.008.727 RCS TOURS**

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXES COMPTABLES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

*Bon pour copie conforme,
Le Président, Monsieur Christian CHATEAU*

*Bon pour copie
conforme*



SAS ADEC
BILAN BIC - ACTIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	28 160.58	14 763.81	13 396.77	929.82
Fonds commercial (1)	6 000.00		6 000.00	6 000.00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	24 898.86	20 932.32	3 966.54	6 242.39
Autres immobilisations corporelles	375 740.25	250 234.02	125 506.23	161 200.65
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	222 496.00		222 496.00	222 496.00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 000.00		12 000.00	12 000.00
Autres immobilisations financières	41 810.82		41 810.82	41 810.82
TOTAL (I)	711 106.51	285 930.15	425 176.36	450 679.68
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	175 544.12		175 544.12	307 764.71
En-cours de production (biens et services)	2 127.40		2 127.40	16 439.52
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 903.20		1 903.20	3 818.58
Créances				
Clients (3)	360 276.44		360 276.44	496 089.03
Clients douteux, litigieux (3)	702.44	585.37	117.07	117.07
Clients Factures à établir (3)	20 389.59		20 389.59	42 485.10
Personnel et comptes rattachés (3)	523.37		523.37	559.05
Créances fiscales et sociales (3)	131 877.16		131 877.16	33 058.73
Autres créances (3)	3 619.31		3 619.31	10 059.96
Débiteurs divers (3)	10 343.08		10 343.08	5 927.78
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	72 138.74		72 138.74	71 401.04
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	200 063.19		200 063.19	399 552.60
Charges constatées d'avance (3)	8 611.51		8 611.51	22 875.79
TOTAL (II)	988 119.55	585.37	987 534.18	1 410 148.96
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 699 226.06	286 515.52	1 412 710.54	1 860 828.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN BIC - PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 622.45)	7 622.45	7 622.45
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 922.59	7 922.59
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 363.36	1 363.36
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	548 748.98	481 721.92
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-7 645.81	239 027.06
SITUATION NETTE	558 011.57	737 657.38
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
-TOTAL (I)	558 011.57	737 657.38
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
-TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	127 649.54	165 730.21
Emprunts et dettes financières diverses (3)		45.76
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	100.00	997.28
Fournisseurs	333 693.90	205 446.91
Fournisseurs, factures non parvenues	26 439.18	38 954.60
Dettes fiscales et sociales	181 835.86	287 520.73
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	61 797.79	110 407.71
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	123 182.70	314 068.06
TOTAL (III)	854 698.97	1 123 171.26
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 412 710.54	1 860 828.64
(1) Dont à plus d'un an	94 707.50	127 605.54
(1) Dont à moins d'un an	759 891.47	994 568.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

INFORMATIONS PRODUITES

	Notes	Pages
Principes, règles et méthodes comptables	1	1
Informations relatives au bilan		
Evènement postérieur à la clôture	2	1
Actif immobilisé	3	1-2
Amortissements	4	2
Stocks et en-cours	5	3
Créances	6	3
Capitaux propres	7	4
Provision	8	5
Dettes	9	5
Information relatives au compte de résultat		
Engagements hors bilan	10	6
Engagement financiers	11	6
Tableau des filiales	12	6-7

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

ANNEXE

NOTE 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, ainsi qu'aux règles d'évaluation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis selon les principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaire, décrites dans les notes qui suivent.

NOTE 2 – EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Au jour de l'élaboration des comptes annuels, selon les article 832-2,833-3 et 834-2 du plan comptable général (PCG), il convient de notifier que la crise COVID-19 qui a touché le monde entier n'a aucun effet significatif sur la structure ADEC pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 et les conséquences pour la société ne sont pas encore connus à la date d'établissement des comptes.

Il s'agit d'un événement postérieur à la clôture qui n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

NOTE 3 –ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, des remises et des escomptes de règlements obtenus.

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	16.0	18.1	0	34.1
Corporelles	397.70	9.3	6.3	400.60
Financières	276.30	0	0	276.30
TOTAL	690.00	27.4	6.3	711.00

Le règlement sur les actifs ne trouve pas à s'appliquer dans la mesure où les immobilisations de la SAS ne sont pas décomposables.

ADEC Du 01/01/19 au 31/12/19 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

Commentaires

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond à :

-acquisition de logiciels	4.1 K€
---------------------------	--------

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond à :

- des aménagements et agencement	0.6 K€
- du matériel informatique	4.1 K€
- du matériel et outillage	0.0 K€
- du mobilier	4.6 K€

	9.3 K€

Les diminutions des Immobilisations corporelles correspond à :

- véhicules de transport	6.4 K€

	6.4 K€

Les immobilisations corporelles sont composées principalement de :

- du matériel et outillage	24.9 K€
- des agencements	195.2 K€
- du matériel de transport	84.3 K€
- du matériel de bureau et informatique	42.1 K€
- du mobilier	54.1 K€

NOTE 4 – AMORTISSEMENTS

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	9.1	5.6		14.70
Corporelles	230.20	47.20	6.3	271.20
TOTAL	239.3	52.80	6.3	285.90

La référence retenue pour la détermination des durées d'amortissement est la durée d'usage.

Commentaires

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire (L) en fonction des principales durées de vie prévues suivantes :

- matériel et outillage	3 ans
- agencements, installations	5 ans
- matériel de transport	3 ans
- matériel de bureau et informatique	3 ans
- mobilier	5 ans

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

NOTE 5 – STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont valorisés au prix d'achat frais accessoires inclus selon la méthode FIFO. Les produits fabriqués et encours sont valorisés à leur coût de revient.

NOTE 6 – CREANCES

Echéance des créances

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

Commentaires

Les charges constatées d'avance (8.6 K€) sont constituées de charges d'exploitation dont notamment le poste de crédit bail (1.5 K€), le poste d'assurances diverses (1.4 K€) ; du poste de publicité et cadeaux à la clientèle (2.4 K€).

Le poste des produits à recevoir comptabilisés sont les suivants :

- les factures à établir	20.4
- Avoir à recevoir	4.9

	25.3

Les créances fiscales représentent un trop versé de CVAE à hauteur de 2K€

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 7 622,45 Euros, divisé en 500 parts entièrement libérées et de même droit.

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA <i>Expertise Comptable</i>
---	--	--

Détail	Situation à l'ouverture de l'exercice	Augmentation Variations capital réserves et assimilés	Diminution Variations capital réserves et assimilés	Affectation du résultat	Situation à la clôture de l'exercice
Capital social	7 622.45				7 622.45
Prime d'émission, de fusion et d'apport	7 922.59				7 922.59
Réserve légale	1 363.36				1 363.36
Autres réserves	485 713.20	0		67027.06	548 748.98
Report à nouveau					0.00
Résultat de l'exercice : bénéfice N-1	239 027.06	0	0	-239 027.06	0.00
Résultat de l'exercice Perte N			7645.81	0	-7 645.81
Résultat de l'exercice : perte N-1	0				0.00
Dividendes					0.00
	737 657.38	0	7645.81	-172 000	558 011.57

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

NOTE 8 – PROVISION

Mouvement de l'exercice

	Valeur brute Ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute Clôture
Pour risques et charges	0	0	0	0
Pour dépréciation sur comptes clients	0.5	0	0	0.5
TOTAL	0.5	0	0	0.5

NOTE 9 – DETTES

Echéances des dettes

Les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Dettes	Montant brut	Ech.- 1 an	Ech. de 1 à 5 ans	Ech. + 5 ans
financières	128	33	95	0
d'exploitation	360	360		
fiscales et sociales	182	182		
autres dettes	62	62		
Produits Constatés d'Avances	123	123		
TOTAL	855	760	95	0

Commentaires

Les charges à payer comptabilisées sont les suivantes :

- fournisseurs (charges d'exploitation)	26
- dettes sociales	58
- dettes fiscales	1
- Avoirs à établir	2

	87
	===

Les produits constatés d'avances représentent 123 K€ soit 66 K€ pour les prestations de Maintenance, 21 K€ pour les prestations de télésurveillance et 37 K€ correspondant aux prestations et dépannages facturés par anticipation sur Paris (pour 19K€), Tours (pour 18K€).

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

NOTE 10 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte tenu de l'ancienneté du personnel, le montant prévisionnel des indemnités de fin de carrière est non significatif.

La société a nanté des titres de participation de la société Aläusys en garantie de l'emprunt souscrit auprès du crédit mutuel pour 230 K€.

Désormais, le solde du prêt garanti ne s'élève plus qu'à 127, K€ au 31/12/2019.

Effectif moyen pour l'exercice clos au 31/12/2019 19.

NOTE 11 – ENGAGEMENT FINANCIERS

Engagement donnés :

- Engagements de crédits-bails concernant les redevances de loyers restant à payer 53 K€.

NOTE 12 – FILLIALES, PARTICIPATION ET ENTREPRISES LIES

Voir tableau en page suivante

Commentaires

Les titres sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achats hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est calculée en fonction de la situation nette des sociétés détenus mais aussi en fonction des perspectives d'activités et de résultats des filiales.

Les évaluations pratiquées à la clôture 31/12/2019 n'ont pas mis en évidence de provision à pratiquer sur les titres de participation.

En milliers d'euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus brute	nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfices ou pertes du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Filiales Françaises A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus Alausys 28 rue Eugène Freyssinet – Rue Auguste Perret 17 140 LAGORD	151	83.9	100%	222	222	0	0	0	41.9	0	Clôture de l'exercice au 31 décembre 2019 Sur une base d'un exercice de 6 mois

ADEC

Exercice clos le 31 décembre 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ADEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 623 Euros

Siège social : 12 Boulevard de Chinon – 37300 JOUE-LES-TOURS

RCS TOURS 419 008 727

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 – 3
Comptes annuels	4 à 14



ADEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 623 Euros

Siège social : 12 Boulevard de Chinon – 37300 JOUE-LES-TOURS

RCS TOURS 419 008 727

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'assemblée générale de la société ADEC,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

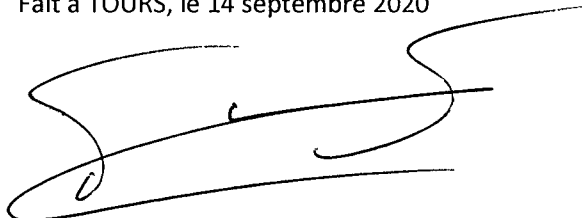
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOURS, le 14 septembre 2020



AURÉO
Commissaire aux Comptes
Représentée par Damien TESTÉ

BILAN BIC - ACTIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	28 160.58	14 763.81	13 396.77	929.82
Fonds commercial (1)	6 000.00		6 000.00	6 000.00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	24 898.86	20 932.32	3 966.54	6 242.39
Autres immobilisations corporelles	375 740.25	250 234.02	125 506.23	161 200.65
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	222 496.00		222 496.00	222 496.00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 000.00		12 000.00	12 000.00
Autres immobilisations financières	41 810.82		41 810.82	41 810.82
TOTAL (I)	711 106.51	285 930.15	425 176.36	450 679.68
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	175 544.12		175 544.12	307 764.71
En-cours de production (biens et services)	2 127.40		2 127.40	16 439.52
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 903.20		1 903.20	3 818.58
Créances				
Clients (3)	360 276.44		360 276.44	496 089.03
Clients douteux, litigieux (3)	702.44	585.37	117.07	117.07
Clients Factures à établir (3)	20 389.59		20 389.59	42 485.10
Personnel et comptes rattachés (3)	523.37		523.37	559.05
Créances fiscales et sociales (3)	131 877.16		131 877.16	33 058.73
Autres créances (3)	3 619.31		3 619.31	10 059.96
Débiteurs divers (3)	10 343.08		10 343.08	5 927.78
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	72 138.74		72 138.74	71 401.04
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	200 063.19		200 063.19	399 552.60
Charges constatées d'avance (3)	8 611.51		8 611.51	22 875.79
TOTAL (II)	988 119.55	585.37	987 534.18	1 410 148.96
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 699 226.06	286 515.52	1 412 710.54	1 860 828.64
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SAS ADEC

BILAN BIC - PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 622.45)	7 622.45	7 622.45
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 922.59	7 922.59
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 363.36	1 363.36
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	548 748.98	481 721.92
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-7 645.81	239 027.06
SITUATION NETTE	558 011.57	737 657.38
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	558 011.57	737 657.38
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	127 649.54	165 730.21
Emprunts et dettes financières diverses (3)		45.76
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	100.00	997.28
Fournisseurs	333 693.90	205 446.91
Fournisseurs, factures non parvenues	26 439.18	38 954.60
Dettes fiscales et sociales	181 835.86	287 520.73
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	61 797.79	110 407.71
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	123 182.70	314 068.06
TOTAL (III)	854 698.97	1 123 171.26
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 412 710.54	1 860 828.64
(1) Dont à plus d'un an	94 707.50	127 605.54
(1) Dont à moins d'un an	759 891.47	994 568.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

ANNEXE

NOTE 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, ainsi qu'aux règles d'évaluation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis selon les principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaire, décrites dans les notes qui suivent.

NOTE 2 – EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Au jour de l'élaboration des comptes annuels, selon les article 832-2,833-3 et 834-2 du plan comptable général (PCG), il convient de notifier que la crise COVID-19 qui a touché le monde entier n'a aucun effet significatif sur la structure ADEC pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 et les conséquences pour la société ne sont pas encore connus à la date d'établissement des comptes.

Il s'agit d'un événement postérieur à la clôture qui n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

NOTE 3 –ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, des remises et des escomptes de règlements obtenus.

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	16.0	18.1	0	34.1
Corporelles	397.70	9.3	6.3	400.60
Financières	276.30	0	0	276.30
TOTAL	690.00	27.4	6.3	711.00

Le règlement sur les actifs ne trouve pas à s'appliquer dans la mesure où les immobilisations de la SAS ne sont pas décomposables.

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

Commentaires

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond à :

-acquisition de logiciels 4.1 K€

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond à :

- des aménagements et agencement	0.6 K€
- du matériel informatique	4.1 K€
- du matériel et outillage	0.0 K€
- du mobilier	4.6 K€
	9.3 K€

Les diminutions des Immobilisations corporelles correspond à :

- véhicules de transport	6.4 K€
	6.4 K€

Les immobilisations corporelles sont composées principalement de :

- du matériel et outillage	24.9 K€
- des agencements	195.2 K€
- du matériel de transport	84.3 K€
- du matériel de bureau et informatique	42.1 K€
- du mobilier	54.1 K€

NOTE 4 – AMORTISSEMENTS

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	9.1	5.6		14.70
Corporelles	230.20	47.20	6.3	271.20
TOTAL	239.3	52.80	6.3	285.90

La référence retenue pour la détermination des durées d'amortissement est la durée d'usage.

Commentaires

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire (L) en fonction des principales durées de vie prévues suivantes :

- matériel et outillage	3 ans
- agencements, installations	5 ans
- matériel de transport	3 ans
- matériel de bureau et informatique	3 ans
- mobilier	5 ans

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

NOTE 5 – STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont valorisés au prix d'achat frais accessoires inclus selon la méthode FIFO. Les produits fabriqués et encours sont valorisés à leur coût de revient.

NOTE 6 – CREANCES

Echéance des créances

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

Commentaires

Les charges constatées d'avance (8.6 K€) sont constituées de charges d'exploitation dont notamment le poste de crédit bail (1.5 K€), le poste d'assurances diverses (1.4 K€) ; du poste de publicité et cadeaux à la clientèle (2.4 K€).

Le poste des produits à recevoir comptabilisés sont les suivants :

- les factures à établir	20.4
- Avoir à recevoir	4.9

	25.3

Les créances fiscales représentent un trop versé de CVAE à hauteur de 2K€

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 7 622,45 Euros, divisé en 500 parts entièrement libérées et de même droit.

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

Détail	Situation à l'ouverture de l'exercice	Augmentation Variations capital réserves et assimilés	Diminution Variations capital réserves et assimilés	Affectation du résultat	Situation à la clôture de l'exercice
Capital social	7 622.45				7 622.45
Prime d'émission, de fusion et d'apport	7 922.59				7 922.59
Réserve légale	1 363.36				1 363.36
Autres réserves	485 713.20	0		67027.06	548 748.98
Report à nouveau					0.00
Résultat de l'exercice : bénéfice N-1	239 027.06	0	0	-239 027.06	0.00
Résultat de l'exercice Perte N			7645.81	0	-7 645.81
Résultat de l'exercice : perte N-1	0				0.00
Dividendes					0.00
	737 657.38	0	7645.81	-172 000	558 011.57

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

NOTE 8 – PROVISION

Mouvement de l'exercice

	Valeur brute Ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute Clôture
Pour risques et charges	0	0	0	0
Pour dépréciation sur comptes clients	0.5	0	0	0.5
TOTAL	0.5	0	0	0.5

NOTE 9 – DETTES

Echéances des dettes

Les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Dettes	Montant brut	Ech.- 1 an	Ech. de 1 à 5 ans	Ech + 5 ans
financières	128	33	95	0
d'exploitation	360	360		
fiscales et sociales	182	182		
autres dettes	62	62		
Produits Constatés d'Avances	123	123		
TOTAL	855	760	95	0

Commentaires

Les charges à payer comptabilisées sont les suivantes :

- fournisseurs (charges d'exploitation)	26
- dettes sociales	58
- dettes fiscales	1
- Avoirs à établir	2

	87
	===

Les produits constatés d'avances représentent 123 K€ soit 66 K€ pour les prestations de Maintenance, 21 K€ pour les prestations de télésurveillance et 37 K€ correspondant aux prestations et dépannages facturés par anticipation sur Paris (pour 19K€), Tours (pour 18K€).

ADEC <i>Du 01/01/19 au 31/12/19</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019	ALTEA Expertise Comptable
---	--	--

NOTE 10 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte tenu de l'ancienneté du personnel, le montant prévisionnel des indemnités de fin de carrière est non significatif.

La société a nanti des titres de participation de la société Alausys en garantie de l'emprunt souscrit auprès du crédit mutuel pour 230 K€.

Désormais, le solde du prêt garanti ne s'élève plus qu'à 127 K€ au 31/12/2019.

Effectif moyen pour l'exercice clos au 31/12/2019 19.

NOTE 11 – ENGAGEMENT FINANCIERS

Engagement donnés :

- Engagements de crédits-bails concernant les redevances de loyers restant à payer 53 K€.

NOTE 12 – FILLIALES, PARTICIPATION ET ENTREPRISES LIES

Voir tableau en page suivante

Commentaires

Les titres sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achats hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est calculée en fonction de la situation nette des sociétés détenus mais aussi en fonction des perspectives d'activités et de résultats des filiales.

Les évaluations pratiquées à la clôture 31/12/2019 n'ont pas mis en évidence de provision à pratiquer sur les titres de participation.

En milliers d'euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus brute	nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfices ou pertes du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
<i>Filiales Françaises</i> A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus Alausys 28 rue Eugène Freyssinet – Rue Auguste Perret 17 140 LAGORD	151	83.9	100%	222	222	0	0	0	41.9	0	Clôture de l'exercice au 31 décembre 2019 Sur une base d'un exercice de 6 mois



ADEC

Exercice clos le 31 décembre 2019

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**



ADEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 623 Euros

Siège social : 12 Boulevard de Chinon – 37300 JOUE-LES-TOURS

RCS TOURS 419 008 727

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à TOURS, le 14 septembre 2020

AURÉO
Commissaire aux comptes
Représentée par Damien TESTÉ

ADEC
Société par actions simplifiée
au capital de 7 623 euros.
Siège social : 12 Boulevard de Chinon
37300 JOUE LES TOURS
419.008.727 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à la somme de 7.646 euros, de la manière suivante :

Origine :

Résultat déficitaire de 7.646 euros

Affectation :

Imputation sur le compte « autres réserves » : 7.646 euros

Lequel compte après affectation s'élèvera à la somme de : 541.103 euros

Etant ici précisé que l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 31 juillet 2020 a décidé de distribuer à titre exceptionnel des dividendes pour un montant global de 86.000 euros à prélever sur le compte « autres réserves » si bien que le compte « autres réserves » après affectation du résultat et distribution des dividendes s'élèvent à 455.103 €.

Capitaux propres :

Le montant des capitaux propres après affectation du résultat et distribution de dividendes s'élèverait à la somme de 472.011,57 € pour un capital social de 7.623 euros.

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués en euros	
31 décembre 2018	172.000		
31 décembre 2017	90.000		
31 décembre 2016			

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Bon pour copie conforme,
Le Directeur Général **Monsieur Christian CHATEAU.**

